

2022

N° 51

SAULZET

Bulletin municipal



Evènements

Grêle
Les Saulzetois n'ont pas été épargnés

Festivités

Fête de la musique, première édition
Feu d'artifice du 14 juillet,
digne de plus grandes communes

CCAS

Un repas sans fausse note
sur le thème de la musique

Passion

Rencontre avec Antoine FONCELLE
Télépilote de drones

Communication

Saulzet est sur IntraMuros
Application pour smartphones et tablettes

Associations

Union Sportive Saulzet-Escuroles, une page se tourne
La Perdrix Saulzetoise, le « zoziau » se porte bien
Gym Forme et Plaisir, les licenciés en progression
Carton plein pour le Comité des Fêtes
La Pétanque Saulzetoise remporte la Coupe D'Allier

SOMMAIRE

⇒ Le mot du Maire : 2022, une année compliquée.....	Page 3
⇒ Compte administratif	Pages 4 et 5
⇒ Extrait des décisions et actions du conseil municipal	Page 6
⇒ Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre	Page 7
⇒ Evènements : Grêle, les Saulzetois continuent de panser leurs plaies	Page 8
Fête de la musique, une première édition encourageante	Page 9
⇒ Festivités du 14 juillet : Un feu d'artifice digne de communes plus importantes	Page 10
⇒ CCAS : Un repas sans fausse note sur le thème de la musique.....	Page 11
⇒ Travaux réalisés par les employés communaux	Pages 12-13-14 et 15
⇒ Travaux réalisés par des entreprises	Pages 16 et 17
⇒ Les Associations :	
L'Union Sportive Saulzet-Escurolles et La Perdrix Saulzetoise	Page 18
Gym Forme et Plaisir	Page 19
Le Comité des Fêtes.....	Pages 20 et 21
La Pétanque Saulzetoise	Page 22
⇒ Ecole de Saulzet : Fête des écoles et cinéma	Page 23
⇒ Infos communales Saulzet est sur l'application IntraMuros	Page 24
La pluviométrie 2022	
L'entreprise GIRAUDET s'installe à Saulzet	Page 25
Collecte des objets encombrants le 9 février 2023	
⇒ Passion : Antoine FONCELLE, télépilote de drones	Pages 26 et 27
⇒ Traditionnelle remise des dictionnaires	Page 28
⇒ Noël des enfants	Page 29
⇒ Infos pratiques ..	Page 30
⇒ Etat civil : Naissances, mariages et décès	Page 31
⇒ Entreprises Saulzetoises, publicité gratuite	Page 32

*Monsieur le Maire ainsi que toute l'équipe municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2023*



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Une année 2022 compliquée, surtout après la période « covid », une inflation galopante, des prix qui n'en finissent pas d'augmenter et pour couronner le tout, un épisode de grêle qui a touché notre commune début juin.

Ce phénomène étant assurable, Saulzet n'a pas été reconnu en catastrophe naturelle par la préfecture. Chacun de nous a dû se débrouiller avec son assurance personnelle et suivant la garantie contractée, les experts ont évalué les remboursements auxquels nous pouvions prétendre.

Tous les bâtiments communaux ont subi des dégâts, que ce soit la mairie, l'école, l'église, le réfectoire etc. Le coût pour la commune dépasse les cent mille euros. Plusieurs années seront nécessaires pour retrouver des toitures en bon état.

Mais il y a encore plus grave pour toutes les personnes qui ont perdu un être cher. Parmi elles, trois familles d'élus sont touchées. J'ai une pensée très forte pour eux.

Évidemment, cela impacte notre vie quotidienne.

Malgré tout, le conseil municipal a continué à œuvrer pour que les travaux prévus se concrétisent. Nos finances, très saines, et les subventions obtenues ont permis de les réaliser sans emprunt ni augmentation des taux d'imposition.

Évidemment, ceux qui cherchent « la petite bête » sur nos choix la trouveront. Même si cela nous affecte, cela ne nous empêche pas de faire ce pourquoi nous avons été élus. D'ailleurs, je remercie tous les conseillers ainsi que les employés communaux qui font de leur mieux, sans esbroufe, dans leurs missions respectives.

Vous remarquerez, au fil des pages de ce journal, que nous déployons beaucoup d'énergie pour améliorer la sécurité, l'entretien de nos routes, de nos bâtiments, la communication etc. Pour cette dernière, après le panneau lumineux, le site internet, c'est une application « IntraMuros » que nous avons développé, en collaboration avec la com/com. Cette fonction sur vos tablettes, téléphones, sert de relais d'infos communales et communautaires pour tous et en particulier à nos associations.

Autres bonnes nouvelles :

Le comité des fêtes a repris ses activités antérieures. Il en propose même de nouvelles.

La pétanque Saulzetoise a effectué une année de folie en accédant à la finale de la coupe de l'Allier et en la remportant avec brio contre Bellerive.

Le club de gym propose désormais trois heures de cours par semaine pour un nombre impressionnant de participants. Soixante-dix-neuf personnes ont pris une licence dont une cinquantaine fréquente la salle de Saulzet, un record pour ce club.

Malheureusement, le club de foot s'est mis en sommeil par manque d'assiduité des joueurs.

Petite information mais gros travaux en perspective, c'est la création de « la voie verte » qui débutera en 2023 de Gannat. Saulzet sera la première commune du parcours à être desservie.

Je terminerai en vous adressant mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année.

Bonne lecture

Jean-François Humbert



Compte administratif 2021

Section de fonctionnement - Total des dépenses : 281 135 €



Section de fonctionnement - Total des recettes : 370 352 €



Section d'investissement - Total des dépenses : 75 500 €



Section d'investissement - Total des recettes : 84 135 €





Compte administratif 2021

Comme dans les précédents numéros, nous vous communiquons le tableau des comptes de la commune. Nous avons pris l'habitude de vous donner les résultats des années antérieures afin d'avoir une comparaison sur leurs évolutions. Cette fois nous vous présentons les 10 dernières années.

Le résultat inscrit sur la colonne de droite est le plus significatif car c'est avec ce montant que le Maire établira le budget de l'année suivante. Cet excédent n'est qu'une composante parmi les recettes des communes mais permet un « fonds de roulement » nécessaire pour notre fonctionnement.

Après une augmentation régulière, depuis 2008, ce montant se stabilise depuis quelques années.

Désormais, cet excédent budgétaire nous rend plus sereins et nous permettra d'encaisser le coût des réparations des toitures de nos bâtiments communaux.

Par ailleurs, la brutale dégradation de la situation économique internationale projette les collectivités dans une spirale inflationniste. Il convient de faire preuve de la plus grande vigilance au moment où nous finaliserons nos projets de budget 2023.

Soyez rassurés, nous maîtrisons bien tous les changements des lois de finances et en particulier les effets de la suppression de la taxe d'habitation.

ANNEE	Résultat de Fonctionnement	Résultat d'investissement	Résultat total	Reste à réaliser	Excédent total reporté sur L'année suivante
2012	91 175	- 27 086	64 089	- 27 043	37 046
2013	92 409	- 23 484	68 925	- 16 739	52 186
2014	126 022	4 091	130 113	- 65 217	64 896
2015	135 149	- 52 888	82 261	- 19 100	63 161 + 1 031 (CCAS) = 64 192
2016	111 633	- 38 257	73 376	- 9 000	64 376
2017	102 715	- 30 210	72 505	- 6 936	65 569
2018	113 365	- 8 193	105 172	- 27 400	77 772
2019	99 185	37 297	136 483	- 46 652	89 831
2020	105 290	- 24 055	81 290	- 10 045	71 245
2021	89 217	8 635	97 852	- 3 893	93 959

Le tableau des emprunts indique une importante augmentation de nos remboursements d'annuités en 2022, presque autant qu'en 2016.

L'explication est simple, nous avons intégré l'emprunt du lotissement dans ce graphique.

Rien de plus normal, surtout que l'excédent de ce budget sera intégré sur les résultats 2022 de la commune.





Le conseil municipal

Extraits des décisions et actions du conseil municipal au cours de l'année 2022

En février, le conseil

- Approuve le projet d'une convention de servitudes avec l'entreprise ENEDIS pour l'enfouissement d'une ligne « moyenne tension » qui traverse la commune de la rue des Talles jusqu'à l'impasse de la Demi-Lune.
- Valide une demande de subvention auprès du conseil départemental pour la réalisation des travaux de voirie (bordures de trottoir, miroir pour la sortie du lotissement impasse de la demi-lune, le goudron rue du Charron, le rond-point routes de Monteignet sur l'Andelot, Gannat, ainsi que pour toutes les peintures etc.
- Valide l'organisation du 14 juillet

En avril, le conseil

- Approuve les comptes de gestion et administratifs 2021 et l'affectation des résultats
- Approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2022 présenté par M. le Maire
- Vote les taux d'imposition 2022 qui demeurent inchangés
- Vote le montant des subventions pour les associations communales
- Valide une demande de subvention « recettes amendes de police » auprès du département pour des travaux de voirie qui améliore la sécurisation des déplacements dans la commune

En mai, le conseil

- Accepte d'accorder une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes à hauteur de 20 % pour les participants Saulzetois au voyage à Lyon
- Etablit le tableau de permanence pour la tenue du bureau des élections législatives des 12 et 19 juin
- Accepte d'allouer une subvention au centre de formation des apprentis IFI 03

En juin, le conseil

- Fait une demande pour que la commune soit reconnue en « catastrophe naturelle » suite à l'épisode de grêle

En juillet, le conseil

- Approuve le transfert du budget assainissement au SIVOM pour un excédent de 18 418 € en investissement et 18 375 € en fonctionnement.
- Approuve l'intégration du budget lotissement au budget principal de la commune pour un résultat positif de 82 716 €
- Sollicite le fonds de concours 2022 de la com/com pour l'acquisition d'un nouveau micro tracteur
- Valide la mise à jour de la convention entre la commune et la com/com pour l'instruction des dossiers d'urbanisme de la commune
- Propose, à compter de 2023, d'installer le bureau de vote dans le réfectoire de l'école

En octobre, le conseil

- Décide de modifier le règlement du cimetière et d'acquérir des panneaux pour l'affichage du nouveau plan des tombes et du listing
- Fait une demande de subvention exceptionnelle à l'État au titre de la DETR suite aux dommages de la grêle sur les bâtiments communaux

En décembre, le conseil

- Décide de passer à la nomenclature M 57 pour les écritures budgétaires dès 2023
Cette nouvelle norme comptable deviendra obligatoire pour nos communes en 2024
Elle a l'avantage d'assouplir le règlement des factures en modifiant certaines règles
- Offre un dictionnaire aux jeunes qui vont entrer en 6ème à la rentrée prochaine



Cérémonies



Jean-François HUMBERT, Maire de Saulzet, a dirigé les cérémonies de commémorations des 8 mai et 11 novembre. Pour chacune d'elles, la sonnerie aux morts a précédé le discours officiel et l'hymne national a retenti devant le monument de la Place Saint Julien. Comme il est de tradition et en hommage aux soldats morts pour la France, des roses ont été déposées sur leurs tombes par des enfants, venus nombreux avec leurs parents. Après ces devoirs de mémoire, les participants ont pris le chemin de la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié, agrémenté de brioches au bleu ou aux grattons ainsi que de chips pour les plus jeunes.

« Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. Dans cette joie bouleversée, les embrassades n'ont fait oublier qu'un temps les villes ruinées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les restrictions. L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même »



« La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures. C'est l'Armistice. »





Evènements



Les Saulzetois continuent de panser leurs plaies

Météo France avait annoncé un week-end de Pentecôte très instable impliquant la presque totalité des régions de France. Même si les orages annoncés étaient susceptibles de s'organiser fréquemment en supercellules grêligènes et productrices de rafales de vent, personne ne pouvait imaginer l'ampleur du désastre.

Le samedi 4 juin 2022, en début de soirée, des grêlons atteignant parfois 6 à 7 cm, renforcés par un fort vent d'ouest, ont déferlé sur plusieurs communes de notre département. Notre village n'y a pas échappé. Pendant de longues minutes, nous avons assisté, impuissants au déchaînement de la nature.

Rarement un phénomène météorologique aura causé autant de dégâts sur nos toitures. Peut-être même jamais de cette ampleur si on se réfère aux vieilles tuiles qui protégeaient encore nos habitations.



Portes, fenêtres, volets, chéneaux, rien n'a été épargné, même les crépis ont été impactés.

Il faudra plusieurs années pour panser les plaies de cet épisode de grêle qui a touché également nos voitures, le mobilier extérieur, les cultures...

De quoi générer des factures de réparations colossales.

Les employés communaux ont, dans l'urgence, effectué les remplacements de tuiles sur tous les bâtiments touchés par la grêle lorsque cela était possible.

Nous avons réservé un emplacement pour le stockage des tuiles cassées près du cimetière.

Tous les particuliers mais aussi les entreprises travaillant sur les toitures des habitations situées sur notre commune, sont autorisés à y déposer leurs tuiles.

Elles servent déjà à remblayer les chemins communaux.





La fête de la musique

Et pourquoi ne pas fêter la musique à Saulzet ? C'est le défi que se sont lancés les membres de La Pétanque Saulzetoise. Le 21 juin, une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Le risque d'orage était encore bien présent mais dame nature a épargné les organisateurs. C'est donc dans la cour, devant la salle des associations, que les participants ont pu s'attabler pour déguster saucisses, merguez et frites. En musique bien entendu.



Nourriture et boissons étaient proposées à un tarif très modéré, le but pour les pétanqueurs n'étant pas de faire recette mais de proposer une animation pour les Saulzetois.

L'initiative a été encouragée par la présence de Monsieur le Maire, d'élus ou anciens élus, de membres du CCAS, du Comité des Fêtes, de Gym Forme et Plaisir et de Saulzetoises et Saulzetois habitués à soutenir les associations.



Il y avait même 3 drôles de dames



Comme ils s'y étaient engagés auprès de la municipalité, les organisateurs ont stoppé l'animation musicale à 22 H afin de ne pas nuire à la tranquillité du voisinage.

Espérons que cette « première » fête de la musique à Saulzet ouvrira la voie à d'autres éditions organisées par les pétanqueurs ou d'autres associations communales.

Nous avons tous tellement besoin de ces moments de convivialité.





Feu d'artifice du 14 juillet

L'année dernière, le risque sanitaire avait contraint la municipalité à remplacer le traditionnel casse-croûte par des plateaux repas. Il faut croire que le formule a séduit les Saulzetois puisque 140 plateaux ont été distribués aux résidents qui en avaient fait la demande. Finalement c'est tout aussi convivial, l'important n'est-il pas de se retrouver pour célébrer une date si importante de notre histoire?

Bien-sûr, l'organisation de l'évènement requiert une équipe municipale soudée et disponible. C'est le cas, se flatte Jean-François HUMBERT, Maire de Saulzet. Cette année, c'était aussi le retour des lanternes qui, à la tombée de la nuit ont été allumées et lâchées dans le ciel pour le plus grand bonheur des enfants.



22h30, la Place des Anciens Combattants est plongée dans le noir alors que des projecteurs multicolores illuminent la végétation autour du réfectoire de l'école. C'est près de 200 spectateurs qui assistent au tir des premières fusées qui déchirent le ciel au rythme des mélodies d'un légendaire groupe de rock britannique.

Un feu d'artifice intense et haut de gamme, digne de communes plus importantes que la nôtre et pour un coût maîtrisé. En effet, les formations d'artificiers de Bernard FONCELLE, Nicolas CHOLLET et Eric BONNELYE nous évitent d'avoir recours à une entreprise spécialisée pour ce spectacle magique, mais risqué.



Né le 14 juillet 1942 à Saulzet, Gérard VOIRET fêtait ses 80 ans. Avec humour, Jean-François HUMBERT l'a présenté comme « un dératé », fidèle à sa commune comme à son épouse Colette.

Notre octogénaire ne s'est pas fait prier pour se saisir du micro à son tour afin de prononcer, avec aisance, quelques phrases savoureuses et cocasses.

Colette et Gérard se sont rencontrés à Saulzet en 1954. Ils ont fêté leurs noces d'or en 2016. Prochaine étape, 2026 pour célébrer leurs noces de platine.





CCAS, un repas sans fausse note !

Dimanche 23 octobre, le très attendu « repas des anciens » avait pour thème : La Musique. Les membres de la Commission Communale d'Action Sociale avaient décoré la salle en conséquence, avec le goût et l'imagination qu'on leur connaît. Cependant, une surprise attendait la cinquantaine d'invités. Mathis BOYER, jeune Saulzetois de 17 ans les a accueillis au son du Marimba, une sorte de xylophone taille XXL, mais au son doux et feutré. Ce jeune passionné de musique se perfectionne et joue depuis près de 10 ans à l'école de musique de Jenzat. Il y donne même des cours tout en suivant ses études au conservatoire de Clermont-Ferrand. Entre chaque plat, les convives ont pu apprécier le talent de Mathis à la trompette, au cor d'harmonie et à la batterie. Il a eu droit à un tonnerre d'applaudissements.



Le menu, choisi et servi impeccablement par les membres du CCAS avait été préparé par « Le Gourmet Fiolant ». Soupe de Champagne et toasts variés pour se mettre en appétit, suivis d'un marbré de canard farci au foie gras ainsi qu'une cassolette de Saint-Jacques et écrevisses. Après le trou Normand, carré de veau rôti sur son lit de girolles et dôme dauphinois. Enfin, assiette d'Auvergne sur verdure et macaronnade pistache framboise sur son lit de fruits rouges. Pour digérer ce succulent mais copieux repas, certaines et certains ont entamé quelques pas de danses au son du musette, du madison ou de la bourrée. Philippe a assuré la sonorisation, proposant également quelques jeux sur le thème du jour. Les derniers invités ont pris congé vers 18h00, apparemment ravis de leur journée. Il faut dire que côté décoration, musique, service, animation et qualité du repas, il n'y a eu vraiment aucune fausse note. Merci à toute l'équipe du CCAS pour l'organisation de cet indispensable moment de convivialité, espérant nous retrouver tous ensemble l'année prochaine.





Travaux réalisés par les employés communaux



Nous avons busé et remblayé plusieurs parties d'accotements, travaux rendus nécessaires par la construction de nouvelles habitations.
Quant à l'entrée de la rue du Verne, en venant de la RD 2009, la raison principale est la sécurité des véhicules longs qui empruntent cette route et ne pouvaient pas se croiser plus loin.



Suite



Cette année, nous avons testé la nouvelle lame pour le nivelage des chemins trop abîmés. La puissance de notre tracteur, acquit dernièrement, est indispensable pour cette opération. Le travail se poursuivra dès que possible.

Un micro tracteur neuf, de marque ISEKI, équipe désormais nos employés communaux. Il s'agit d'une version améliorée de celui que nous possédons déjà mais qui commençait à donner des signes de fatigue. Cet investissement est important mais il est utile.



Le trottoir, ainsi que des bordures ont dû être rehaussés au carrefour de la route de Monteignet-sur-l'Andelot et de Gannat. Cela devenait nécessaire pour canaliser l'eau en partie basse de la route, suite à la réalisation du plateau surélevé à cet endroit. Sous le pont, après les travaux réalisés sur le D27 et pour éviter leur remplacement coûteux, les employés communaux ont réparé les bordures qui avaient été endommagées.



Travaux réalisés par les employés communaux



Pose de projecteurs led sous le hangar communal au « Clos saint Julien ». Désormais, le club de pétanque qui a financé l'achat du matériel, pourra les utiliser lorsque le temps ne permet pas de jouer sur le « boulodrome ». L'interrupteur est intégré dans un boîtier sécurisé à code afin d'éviter les allumages incontrôlés. Ce nouveau point lumineux permettra surtout des économies d'énergie en évitant l'allumage du terrain de pétanque (bien plus énergivore) quand il y aura peu de joueurs. La communication avec le club passe bien et nous leur faisons entièrement confiance pour respecter cette alternative.



Pour des raisons esthétiques, les façades sud et ouest du bâtiment ainsi que les ouvrants ont été repeints pour s'accorder avec la teinte du crépi réalisé l'année dernière.



Après sa rénovation, la salle des archives de la mairie a été rayonnée et réaménagée. Un banc de pierre a été réalisé et installé le long du sentier de l'Ancoutay pour le plus grand plaisir des promeneurs.

Suite



Les propriétaires du château de Beauverger ont offert une croix en remplacement de celle dérobée l'an dernier. Elle a été nettoyée et peinte avant d'être scellée au plomb en respectant les méthodes d'autrefois. Cette croix en fonte retrouve tout son éclat à l'entrée de notre village.



Deux panneaux d'affichage ont été installés sur le mur du cimetière pour renseigner la population sur les emplacements des tombes et le règlement qui régit cet espace. Les deux plans trouvent aussi leur utilité pour les pompes funèbres lors de travaux à effectuer. Que ce soit pour la taille des arbres, l'installation des décorations de Noël ou tout autre travail en hauteur, Bernard TOUREAUX, conseiller municipal, met gracieusement son matériel agricole à disposition de nos employés communaux. Nous le remercions.



Travaux réalisés par des entreprises

La présence de la MAM, installée depuis un an rue des Bernards, nous a amenés à réfléchir sur la sécurité de ce quartier.

Au carrefour des routes de Gannat et Montaignet-sur-l'Andelot, situé à l'entrée de la commune, nous avons réalisé un plateau surélevé pour faire prendre conscience aux automobilistes qu'ils entrent sur une zone dangereuse.

Évidemment certains ne respectent pas la vitesse autorisée et comme d'habitude d'autres ne sont pas satisfaits de cet aménagement. Nous ne les changerons pas.

Nous avons complété le dispositif de sécurisation par un passage piétons et, par arrêté du Maire, limité la vitesse de la rue des Bernards à 30 km/h sur toute sa longueur.



Le goudron de la partie de la rue du Charron qui n'avait pas été effectué a lui aussi été réalisé. L'entrée de la propriété située sur ce tronçon a été effectuée (avec un financement par le propriétaire) en même temps. Cela permet une finition sans raccord.

Pour terminer cette phase de travaux « voirie » 2022, la peinture au sol de toute la rue principale de la commune a été reprise, ainsi que ses abords.



Suite

Le revêtement de la rue principale, de la RD 2009 jusqu'à la sortie de la commune vers Escurolles, a été réalisé, non sans surprises.

Des bouches d'égout vétustes ont dû être remplacées ainsi que plus d'une vingtaine de bordures de caniveau. Le plus délicat a été de canaliser la source d'eau sous le pont SNCF.

Les drains étaient obstrués, cassés et même manquants à certains endroits.

Des drains neufs ont été posés et nous avons fait désensabler les caniveaux béton pour l'évacuation des eaux jusqu'au ruisseau.



Un miroir a été installé à la sortie du lotissement de la demi-lune et vient compléter le stop mis en place l'année précédente.

La visibilité, à cet endroit, était pratiquement nulle en raison de la présence d'un transformateur EDF. Prochainement un autre miroir sera posé à la sortie du lotissement du « Clos Saint Julien »





Les associations

Union Sportive Saulzet-Escuroles



Une page se tourne pour l'Union Sportive Saulzet-Escuroles. Maurice BAYON et Guy MARIDET ont décidé de raccrocher les crampons après avoir passé 50 ans au club en tant que joueurs et dirigeants. Maurice a assuré la fonction de Président et Guy, celle de Trésorier. N'oublions pas François DUDIN, lui aussi très impliqué. L'USSE leur souhaite de profiter pleinement d'une retraite bien méritée. Il faut dire que la dernière saison a été catastrophique sur le plan des effectifs. Certains joueurs ont changé d'équipe et d'autres ont tout simplement mis fin à leur pratique du football. Aussi, après l'assemblée générale du 10 juillet, le bureau n'a eu d'autre choix que de mettre le club en sommeil pour 2 ans. Frédéric LAVIALLE et Dominique MOSNIER,

membres de l'ancien bureau, ont décidé de ne pas laisser s'éteindre la flamme de l'USSE en montant une équipe vétérans. L'objectif, remettre sur pied une formation sénior dans les 2 ans pour éviter la radiation par la ligue de football. Aussi, une nouvelle assemblée s'est tenue courant novembre au cours de laquelle Frédéric LAVIALLE a été élu Président, Dominique MOSNIER Secrétaire et Delphine AUSSERT LAVIALLE Trésorière. Nicolas MOULIN, Mathieu BICHARD, David GEORGEOT et Stéphane MESPLES sont membres. 18 joueurs sont déjà inscrits pour intégrer l'équipe vétérans mais toute personne qui souhaite nous rejoindre est la bienvenue. Contact au 06.16.13.40.94



LA PERDRIX SAULZETOISE

Coucou me revoilou !!! Et oui, toujours là, et même pas une trace de plomb dans l'aile, par contre j'ai bien failli y passer début juin. Ça tombait de ces menhirs que j'ai bien cru que j'allais trépasser mais heureusement que j'ai pu trouver un petit roncier bien épais et je ne remercierai jamais assez son propriétaire de l'avoir laissé pousser. Faut dire qu'ils sont assez rares sur le territoire.



Bref, parlons plutôt de mes tartarins. Ils se sont réunis en assemblée générale début juillet. Rien de bien nouveau et comme d'habitude, je vous le donne en mille, ils ont clôturé tout ça par un bon casse-croute chez Fabrice à St GENEST.

Début Septembre, ils se sont attaqués au nettoyage des miradors et des abreuvoirs puis ils ont remis les cartes de sociétaires. Pfffff !!!! Ils sont toujours aussi nombreux ne m'en déplaie, j'ai encore dû aller me planquer dans la réserve et du coup, j'ai pas pu aller à la brocante.



Au mois d'Octobre ils m'ont foutu la paix. Normal, ils couraient après le lièvre : un seul à la fois et c'est déjà beaucoup pour eux. Ils en ont quand même rattrapé 8 et j'ai toujours pas compris comment ils ont pu faire.

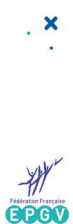
Ca devait être des très vieux lièvres ou des jeunots inexpérimentés.

Le temps des battues est arrivé et c'est tant mieux pour moi. Renards, chevreuils et sangliers sont à leur menu (sauf le renard paraît que c'est pas terrible).

Ca va les occuper jusqu'en février.

En attendant cette échéance, ils se joignent à moi (vous voyez, je suis pas rancunière) pour vous souhaiter une très bonne année 2023, sauf aux renards.

Gym Forme et Plaisir



✕ Nous vous présentons tout d'abord nos meilleurs vœux pour l'année 2023 et surtout une très bonne santé en pratiquant une activité physique, que ce soit de la marche régulièrement ou bien des séances de gym avec notre club. Les inscriptions se font tout au long de l'année.

Des nouvelles de notre association **GYM FORME ET PLAISIR** affiliée à la FFEPGV et labellisée **Club Sport Santé** pour la période 2019-2023.

Depuis septembre 2022, les cours sont dispensés par nos deux animatrices Nadine COPPIN et Clara COLLIN dans les salles polyvalentes de Saulzet, Brout-Vernet et Cognat-Lyonne qui nous sont mises gracieusement à disposition par les mairies.

A Saulzet, le cours habituel du jeudi a évolué et s'est transformé en 2 cours distincts « **ENERGY** » et « **BODY EQUILIBRE** ». Les effectifs des pratiquants sur tous les horaires proposés sont en progression puisqu'à ce jour, le club compte plus de 80 licenciés. L'éventail des cours proposés permet d'avoir le choix des lieux et horaires de pratique puisqu'ils sont ouverts aux licenciés du club sur les 3 communes.

L'assiduité aux cours est très régulière pour les pratiquants et nous avons retrouvé la convivialité qui nous a si longtemps manqué.

La cotisation annuelle pour cette saison est fixée à 120 € (licence comprise de 27.50 €) pour 1 à 3 cours par semaine.

Dès janvier prenez de nouvelles résolutions :

« Je m'inscris dans un club de sport non compétitif et de proximité, de plus dans ma commune »

Les cours ont toujours lieu sur les 3 pôles :

Saulzet : lundi de 19h30 à 20h30, salle polyvalente, cours **G.V.**

Brout-Vernet : mardi de 14h à 15 h, salle P. d'Alençon, cours **GYM DOUCE**

Cognat-Lyonne : mardi de 19h à 20 h, salle polyvalente, cours **PILATES**

Saulzet : jeudi de 18h45 à 19h30, salle polyvalente, cours **ENERGY**

Saulzet : jeudi de 19h45 à 20h30, salle polyvalente, cours **BODY EQUILIBRE**

Composition du bureau : Secrétaire : Dominique HUMBERT 04 70 90 00 94 //

Trésorière : Lysiane DUPRE // Présidente : Jacqueline LAUMET 06 63 95 67 56

Retrouvez nous sur **Facebook** : Gym Forme et Plaisir Saulzet

Sur le site internet de la commune de Saulzet : **saulzet.fr**

Sur l'application **intramuros** de la Comcom Saint-Pourçain Sioule Limagne





★ Comité des Fêtes ★

Au début de l'année 2022, le Comité des Fêtes a sollicité la troupe « Les 3 roues » de Biozat, pour animer la soirée théâtre, samedi 29 janvier avec la pièce « ALLEZ ! ON DANSE ! » Entre gags et quiproquos les fous rires du public ont révélé la qualité de la pièce et des acteurs.

Le concours de belote, prévu initialement en décembre 2021, a finalement été organisé en mars 2022. 30 équipes se sont retrouvées pour taper le carton et 60 € ont donc été reversés au téléthon.

La randonnée «La Saulzetoise» le 15 mai, a attiré de nombreux marcheurs et vététistes sur les parcours balisés par les membres du comité. Même si des points de ravitaillement étaient tenus par les organisateurs, à partir de midi, les personnes qui le souhaitaient se sont retrouvées autour d'un plat typique Réunionnais « Le rougail saucisses ».

Le 3 juillet, nous avons proposé, un voyage à Lyon. Les 33 personnes inscrites pour cette sortie, ont pu visiter le Parc de la Tête d'Or puis se sont restaurées dans un « Petit Bouchon » lyonnais. Après le repas, c'est à bord d'une péniche que tout le monde a embarqué pour une croisière commentée sur la Saône. La journée est passée trop vite et, Tanguy Martinet, le jeune chauffeur du bus nous a ramené à bon port. Il faut dire qu'il connaît bien Saulzet. Nous précisons que la municipalité avait accordé au Comité des Fêtes une subvention exceptionnelle à hauteur de 20 % pour les participants Saulzetois au voyage.

Le week-end suivant nous avons tenu notre assemblée générale pour mettre en place la saison 2022/2023. Nous essayons de tout mettre en œuvre pour que Saulzetoises et Saulzetois puissent se divertir à nos manifestations. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.



Notre saison a vraiment commencé le 18 septembre, par le traditionnel vide-greniers où de nombreux chineurs ont pu dénicher des objets insolites ou rares auprès de la vingtaine d'exposants.

Le 6 novembre le comité des fêtes s'est investi pour le Téléthon. Nous avons donc organisé une manifestation en collaboration avec Richard Mézery, gérant du Véloraïl de la Sioule, lequel a mis son matériel gratuitement à notre disposition.

Ce sont 21 trajets aller-retour entre Saulzet et Le Mayet-d'École qui ont été effectués par les nombreuses personnes, venues en famille.

Petits et grands se sont relayés tout au long de la journée pour pédaler sur les vélorails à assistance électrique.

Ainsi, 210 € ont été reversés au téléthon.



Le 10 décembre, une nouvelle manifestation s'est inscrite à notre calendrier : Le Marché de Noël.

16 exposants se sont inscrits pour proposer leurs créations. A cette occasion nous avons eu la visite du Père Noël, avec qui les enfants ont pu poser face à l'objectif de la photographe, Maëva Jacquet.

Les membres du comité des fêtes ont aussi pris la pose, même si, Aurélie, Christelle et Nicolas étaient absents malheureusement.

Dès le lendemain 11 décembre, tout le monde était sur le pont pour le concours de belote. Les joueurs des 38 équipes engagées ont passé une bonne après-midi. Les meilleurs ont reçu des bons d'achat mais tous les participants ont été récompensés par un lot. Avec une participation de 2 € par équipe, c'est la somme de 76 € qui a été reversée pour le téléthon. L'année s'est terminée pour nous le 28 décembre avec la venue du Père-Noël. Pour gâter les enfants, cette manifestation se fait en partenariat avec la municipalité.

(photos en page 29).

Nous vous donnons rendez-vous à nos prochaines manifestations :

- La soirée théâtre, qui aura lieu le samedi 28 janvier à 20h30 à la salle polyvalente.

La troupe « Les 3 Roues » de Biozat vous présentera sa nouvelle pièce « GROS MENSONGES » de Luc CHAUMARD.

- Le loto, dimanche 5 mars 2023
- « La Saulzétoise », randonnée qui réunit marcheurs et vététistes, le dimanche 14 mai 2023.
- Notre Assemblée Générale, le samedi 24 juin 2023 (rejoignez nous avec vos idées nouvelles).

*Les membres
du Comité des Fêtes
vous souhaitent une
bonne année 2023*



DE BONS RESULTATS ET UN NOUVEAU BUREAU POUR LA PETANQUE Les temps forts de cette année 2022

Sur le plan sportif, la Coupe d'Allier a été la compétition phare de la saison. Avec sa qualification pour les phases finales en 1^{ère} série en 2021, l'équipe A qui évoluait en série Prestige cette année, a décroché le graal en remportant une finale très disputée contre Bellerive sur Allier le 16 octobre. Pour l'occasion, 40 supporters avaient fait le déplacement pour encourager les joueurs.

Les joueurs de l'équipe A : Dominique, Pascal et Patrice BOYER, Jorge FERNANDES, Patrick MEUNIER, Jean-Louis MARQUES, Philippe SARRON et quelques supporters savourent la victoire



*Coupe d'Allier
Equipe A*



*Coupe d'Allier
Equipe Vétérans*



*Coupe
d'Allier
Equipe B
(en bleu)*



*Championnat des Clubs
Equipe Vétérans*

L'équipe B qui s'est inclinée en 1/4 de finale et l'équipe vétérans en 1/8^{ème} de finale, n'ont pas démerité et se maintiennent en 2^{ème} série. Une équipe était engagée en Championnat des Clubs vétérans. Elle n'est pas sortie d'une poule d'un niveau très relevé mais son classement lui permet également de se maintenir en 2^{ème} série.

Par ailleurs, 14 formations composées de 25 joueurs, ont participé aux éliminatoires de secteur.

Une triplète s'est qualifiée pour les phases départementales en promotion et une doublette féminine est arrivée à l'avant dernière marche pour l'AURA (championnats régionaux Auvergne Rhones-Alpes).



Côté festif, des manifestations ont créé une bonne dynamique, avec l'organisation de la Fête de la Musique et 7 concours amicaux.



Côté technique, soulignons les travaux de réfection des terrains par une équipe de bénévoles et, plus récemment, l'installation d'un éclairage sous le hangar. A noter également, l'installation d'une boîte à lettre et l'acquisition d'une armoire à code pour les projecteurs.



L'assemblée Générale du club s'est tenue le samedi 12 novembre à la salle des associations, en présence de Monsieur le Maire.

Côté dirigeants, après la démission de Jérôme CAUDRELIER, Jean-Louis MARQUES, Philippe TIAUD et Daniel ROUSSEAU, un nouveau bureau a été élu.

Il est composé de Philippe SARRON (Président), Jorge FERNANDES et Gilles MATHINIER (Vice-Présidents), Chantal FAYE (Secrétaire), Gérard PIERSON (Secrétaire Adjoint), Isabelle LAMBERT (Trésorière) et Thierry GRAND (Trésorier Adjoint).

L'Assemblée Générale s'est clôturée par un apéritif et un repas à la Salle des fêtes .

LA PETANQUE SAULZETOISE vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2023

L'école de Saulzet



Le 24 juin, la fête des écoles est venue clôturer l'année scolaire 2021-2022. C'est à Saulzet que tous les élèves du RPI sont venus présenter leur spectacle. Plus de 100 enfants ont chanté et dansé devant les élus et leurs parents enthousiastes. Le ciel, devenu menaçant au cours de l'après-midi, n'a pas empêché nos petites stars du jour de terminer leur show ni de déguster les pâtisseries préparées par les mamans et les papas.



Le RPI compte cette année 156 élèves répartis sur les 5 communes. Escuroles accueille en maternelle 19 petites sections, 22 moyennes sections et 20 grandes sections. Le Mayet d'Ecole accueille 23 CP. Monteignet sur l'Andelot accueille 22 CE1 et Saint-Pont 14 CM1 et 11 CM2. L'école de Saulzet accueille 5 élèves en CM1 et 20 en CE2 qui déjeunent tous à la cantine scolaire. Avec Magalie RICHARD, la Directrice, les enfants poursuivent le projet école et cinéma.



Ils ont visité les infrastructures du « Chardon », le cinéma de Gannat.

Ils vont, au cours de l'année, découvrir la large palette des métiers liés à cette industrie. De quoi faire naître des vocations de techniciens ou d'acteurs. Certains sont déjà de vrais petits comiques.



Infos communales



Elle permet également de mettre dans votre poche la liste des professionnels de la commune et des associations, les infos sur l'équipe municipale et les décisions du conseil, les menus de la cantine scolaire, les coordonnées des professionnels de santé aux alentours, le plan du cadastre ou du cimetière et quantité d'autres informations utiles.

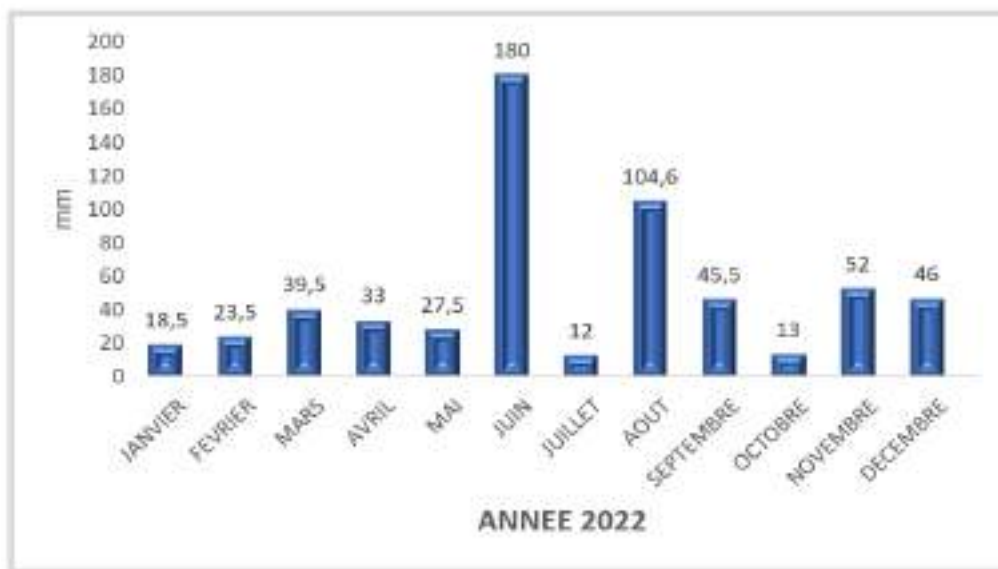
IntraMuros offre aux utilisateurs, la possibilité de signaler un danger, des incivilités, un problème de voirie ou autre d'un simple clic sur leur écran. C'est le complément idéal à notre site internet saulzet.fr qui compte plus de 17 000 visiteurs depuis sa mise en service.

Vos élus, ont assuré, à la salle polyvalente, une présentation de



l'application aux Saulzetois, le vendredi 18 novembre. Ils ont répondu aux questions puis ont assuré une assistance individuelle au besoin. A l'issue, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié. Bien sûr, nous restons à votre disposition si vous rencontrez des difficultés pour l'installation ou l'utilisation de IntraMuros.

IntraMuros est une application pour smartphone ou tablette financée par la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne. Elle est téléchargeable via le Playstore Android ou Apple Store IOS. Cette application permet aux utilisateurs d'être informés par notifications, s'ils le souhaitent, des alertes majeures mais aussi de l'actualité de la commune et des villages voisins.



Pluviométrie

L'histogramme de l'année 2022 laisse apparaître un maximum pluviométrique en juin, mais cela ne compense pas les mois de précipitations faibles.

Une année néfaste pour notre agriculture locale avec en plus l'épisode de grêle en juin.



Le graphique de la pluviométrie des 15 dernières années montre une baisse régulière des précipitations depuis 2013, sauf en 2021. Les nappes profondes de l'Allier ne sont toujours pas rechargées par les eaux de surface. Les pluies de printemps arrivent trop tardivement pour inverser la tendance. En effet la végétation demande beaucoup d'eau pour se développer après un hiver en « dormance ».

Economie locale

L'entreprise GIRAUDET est spécialisée dans la fabrication et la pose de charpentes métalliques ainsi que dans la couverture et le bardage pour les professionnels mais aussi pour les particuliers.

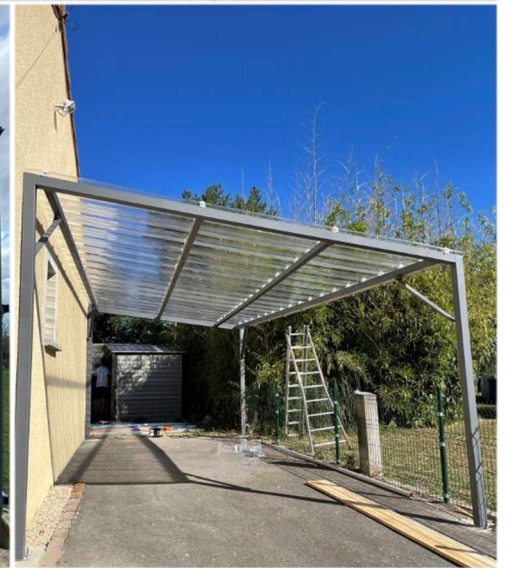
Fort d'une longue expérience, le patron, Lionel GIRAUDET a créé sa société en 2001 et travaille avec deux employés.

Il est installé à Saulzet depuis mars 2022 au 8 rue de la Dame jaune.

Les compétences de l'entreprise vont du hangar industriel à l'abri ou la pergola que vous souhaitez installer dans votre jardin.

Tel : 06.11.37.89.29

Mail : lionel63260@icloud.com



CONSIGNES

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non appuyés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

A SAULZET, les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le jeudi 9 février 2023

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire



Consignes

- * La collecte s'effectue par une benne équipée d'une grue
- * Les objets sont à sortir IMPÉRATIVEMENT la veille de la collecte
- * Les objets doivent être déposés sur le domaine public
- * Les objets ne doivent pas être déposés sous les lignes téléphoniques ou électriques, ni sous les arbres, ni trop près des murs afin de ne pas les abîmer



Objets collectés

Objets métalliques ou contenant de la ferraille

Matériels agricoles, remorques, petits tracteurs, caravanes, mobylettes, vélos, scooters, tondeuses, motoculteurs
Pneus de voiture sur jantes
Ferrailles diverses
Cuves métalliques VIDES
Bidons et pots métalliques VIDES
Chaudières, poêles à bois
Grillage, fils de fer et barbelés
Sommiers, matelas à ressorts
Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage

Equipements électriques et électroniques

Frigos, cuisinières, laves-linge, laves-vaisselle, écrans, ordinateurs...



...Liste non exhaustive...

En cas de doute, contactez le SICTOM Sud-Allier au 04 70 45 51 67 pour savoir si votre objet peut être collecté



Objets refusés

Mobilier en bois ou en plastique (tables, chaises, buffets...)

Si bon état, don aux associations ou recyclerie de Cusset sinon déchetterie

Tout sanitaire en faïence
Cuves plastiques, tuyaux PVC...
Mobilier, fenêtres et portes avec vitrage

Pneus sans jante
Bois (troncs, souches, branchages, palettes, portes)

Gravats
Batteries, bidons d'huile, pots de peinture non vidés

→ Déchetteries

→ Tôles, plaques fibrociment
→ Déchetterie de Bayet, service payant

→ Matelas en mousse ou laine
→ Ordures ménagères

→ Bâches agricoles
→ Contacter la Chambre d'Agriculture

→ Bouteilles de gaz, bouteilles sous pression
→ A rapporter aux revendeurs



Passion

Rencontre avec Antoine FONCELLE Passionné par le pilotage de drones

Antoine FONCELLE est un jeune Saulzetois qui fêtera ses 20 ans cette année.

Il prépare un brevet de technicien supérieur d'analyse, conduite et stratégie en entreprise à Moulins, en alternance auprès de la EARL de Lunelle basée à Cognat-Lyonne. Comme toute sa fratrie, il est attaché aux valeurs et ne rate que rarement les cérémonies de commémorations célébrées dans la commune.

Antoine, quelle est l'origine de ta passion pour les drones ?

Alors que j'avais 10 ou 11 ans, mes cousins, Bernard FONCELLE et son fils Ludovic, m'ont fait partager leur intérêt pour l'aéromodélisme. Ils m'ont appris et permis de piloter leurs avions en modèles réduits. Quelques années plus tard, je me suis intéressé à la vidéo et j'ai acquis une petite caméra style « GoPro » avec laquelle je filmais essentiellement des scènes de nature. Mes réalisations manquaient de mouvement et de dynamisme, alors, naturellement, je me suis tourné vers les drones afin de pouvoir mixer pilotage d'aéronefs et prises de vues.

La passion de mon père pour le pilotage des avions n'est pas étrangère non plus à cette envie de hauteur. Aussi c'est en 2019 que j'ai acquis mon premier drone de marque DJI, connue pour la qualité de son matériel destiné au pilotage de loisir.



Faut-il investir beaucoup d'argent si l'on veut se mettre au pilotage comme toi ?

Le drone que je possède actuellement et avec lequel j'ai réalisé des clichés à votre demande est le modèle Mavic Mini 2 de chez DJI. Il est capable de monter à plusieurs centaines de mètres, se déplace à 16 mètres par seconde maximum et film en 4K. Avec ses accessoires optionnels sa valeur approche les 800 euros. Il existe bien-sûr des modèles un peu moins cher pour débiter mais la qualité a un prix. Le mien ne pèse que 249 grammes ce qui permet de l'utiliser sans la formation de télépilote. En effet, pour les engins pesant 250 grammes et plus, la formation est obligatoire. En ce qui me concerne, j'ai tenu à passer cet examen, ce qui me permet de piloter des drones plus imposants, appartenant à des passionnés comme moi. Je tiens à être à jour avec la législation, ainsi mon appareil est immatriculé et enregistré auprès de la direction générale de l'aviation civile.

Peut-on faire voler un drone n'importe où ?

Non pas du tout, les règles sont très strictes. Pour exemples, certaines zones sont totalement interdites au survol. L'altitude max est de 120 mètres et bien entendu, pour le respect de la vie privée, il est interdit de voler au dessus d'une propriété sans l'autorisation des occupants. Les contrevenants s'exposent à de lourdes sanctions en cas de non respect de la législation.



Puisque la réglementation est si stricte, quel genre d'utilisation fais-tu de ton drone ?

Je fais essentiellement des prises de vue aériennes de la nature et des activités agricoles. Au mois d'août dernier, AGRI EN FÊTE était à Charroux et j'ai couvert le concours de labour à la demande des organisateurs. Je l'ai fait par plaisir, sans aucune contrepartie. Le film est en cours de montage et devrait être très prochainement bouclé.

Le montage d'un film c'est beaucoup de travail si l'on souhaite avoir un résultat satisfaisant. Sachez que pour 5 minutes de vidéo, il faut une bonne douzaine d'heures de montage. J'effectue ce travail sur mon ordinateur personnel par le biais du logiciel DaVinci Resolve que j'ai mis 18 mois à maîtriser.



Mais Antoine, il se dirige comment ton drone ?

Avec mon smartphone fixé sur la manette de commande et connecté au drone via le réseau wifi. L'écran de mon téléphone me sert alors de retour vidéo et indique toutes les données de vol, altitude, vitesse etc. Par contre, il faut être doux avec les joysticks pour éviter un crash. Pour le moment je touche du bois...

T'arrive-t-il d'effectuer des vols et de réaliser des vidéos contre rémunération et envisages-tu de faire de ta passion un métier ?

Je refuse systématiquement toute proposition financière car je ne veux m'imposer aucune contrainte. Je ne tire aucun bénéfice de cette passion et je réalise essentiellement des vidéos aériennes pour mon plaisir et pour alimenter ma chaîne « YouTube ». J'ai mis une trentaine de mes films en ligne et je compte presque 400 abonnés. Je vous invite pour l'occasion à visionner mes réalisations en tapant simplement Antoine FONCELLE sur le site internet **YouTube.com** Vous pouvez aussi vous abonner à ma chaîne, cela ne me rapportera rien mais vous me ferez plaisir.



Pour répondre à la seconde partie de votre question, non je n'envisage pas de devenir un télépilote professionnel car je tiens à ce que le drone reste une passion. J'envisage plutôt, après l'obtention de mon diplôme, de décrocher un poste de responsable des cultures dans une grande exploitation agricole par exemple et pourquoi pas, à plus long terme de reprendre l'entreprise familiale. Aux Diagots, nul besoin d'aéronef pour avoir une vue magnifique sur le village de Saulzet.





Jeunesse

Jeudi 15 décembre, comme il est de tradition, Jean-François HUMBERT a remis, en présence des élus, la version 2023 du dictionnaire « Petit Larousse » à Lisa et Louis MEZERY, lesquels feront leur prochaine rentrée au collège.

Cette sympathique petite cérémonie s'est déroulée dans la salle du conseil municipal à la mairie.

Accompagnés de leur maman, Lisa et Louis ont écouté très attentivement les conseils prodigués par le Maire.

Il a indiqué aux enfants que le passage en 6^{ème} est une étape importante de leur scolarité, qu'il sera nécessaire d'apprendre à gérer leur emploi du temps et de s'adapter au changement dans leur façon d'étudier.

Rappelant l'importance de l'école, Jean-François Humbert a précisé que la réussite n'est pas forcément synonyme de longues études.

« Il existe différentes manières d'apprendre et, même si vos enseignants vous donnent les clefs du savoir, vous devrez choisir

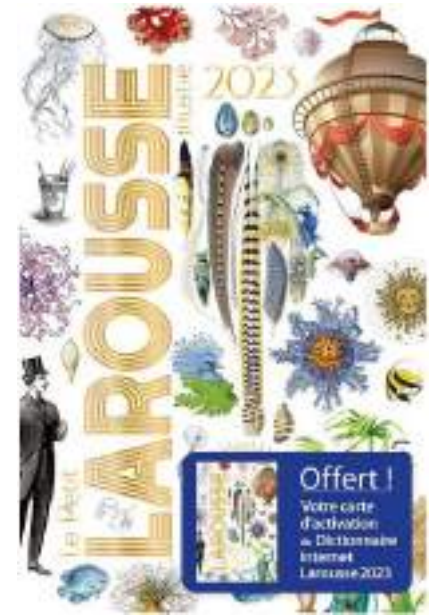


votre voie en fonction de vos capacités et surtout de vos envies » a-t-il conclu avant de souhaiter succès, réussite et épanouissement à Lisa et Louis.

Nos deux futurs collégiens ont ensuite partagé un verre (de jus d'orange) avec les membres du conseil municipal et ont dégusté de délicieuses brioches aux pralines et pépites de chocolat.

L'ouvrage réservé à Eléonore PROUST, empêchée, a été remis à son papa.

Celui réservé à Mya PANNEFIEU lui sera remis ultérieurement.



Le Petit Larousse Illustré 2023 c'est :

- Plus de 63 800 mots, 125 000 sens et 20 000 locutions.
- Un mémento de grammaire et des conjugaisons.
- Une partie encyclopédique qui regroupe 28.000 noms propres, des points de culture générale, des citations, des proverbes, un atlas, les drapeaux du monde et une chronologie universelle.
- 1 500 remarques de langue ou d'orthographe, 2 000 régionalismes et mots de la francophonie, 4 500 compléments encyclopédiques, 5 650 cartes, dessins, photographies, schémas et planches.
- Une carte d'activation pour bénéficier d'un accès privilégié au dictionnaire internet Larousse 2023 contenant plus de 80 000 mots, 9 600 verbes conjugués et des dossiers encyclopédiques.



Le Noël des enfants



Le Père Noël a fait un dernier passage à Saulzet mercredi 28 décembre avant de regagner le Pôle Nord ou la Laponie, on ne sait pas exactement. Après la remise des cadeaux, les enfants et leurs parents ont partagé un goûter avec les membres du Comité des Fêtes et les élus. Pour rappel, cette manifestation est organisée et financée par le Comité des Fêtes. La municipalité participe à hauteur de 50 % pour l'achat des cadeaux.





Infos pratiques

Saulzet, plan simplifié



**Communauté de communes
Saint-Pourçain Sioule Limagne**

Mon repas à domicile

Service réservé en priorité aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'aux personnes handicapées ou en convalescence

Du lundi au dimanche

50-Pourçain Sioule Limagne
Communauté de Communes

LE REPAS
Coté
Viande au poisson
Légumes
Fromage au laitage
Dessert au fruit
Potage pour le soir
Lil de rose

Les plats sont livrés
de lundi au samedi

04 70 47 67 20

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

www.comcom-ccspsl.fr

T'LIB
Le Transport À la Demande servit à tous

**DÉPLACEZ-VOUS LIBREMENT
AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE**
comcom-ccspsl.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le formulaire d'adhésion T'LIB est disponible sur demande dans votre mairie ou sur internet à l'adresse : www.comcom-ccspsl.fr/

T'LIB ? QUEL EST CE SERVICE ET COMMENT Y ACCÉDER ?

QUOI
Un service de porte à porte que vous pouvez utiliser 1 fois par semaine hors rendez-vous médical (sauf dérogation*)

COMMENT
ADHÉREZ : c'est gratuit. Inscrivez-vous auprès de la Communauté de Communes en remplissant le formulaire d'adhésion ci-contre.
RECEVEZ votre carte d'adhésion.
RÉSERVEZ auprès du transporteur (même sur votre carte d'adhésion). Réservation au plus tôt 15 jours avant le déplacement de 9h à 12h et au plus tard la veille avant 12h. (le vendredi pour les trajets du lundi)
VOYAGEZ : vous êtes pris en charge à votre domicile par le transporteur pour vous conduire à votre destination. Présentez votre carte au chauffeur, payez le voyage et signez la feuille de trajet.

POUR QUI
Un service ouvert à tous ! Tout le monde peut utiliser le transport T'LIB. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

OÙ
Toutes les communes du territoire.

QUAND
Lundi au vendredi : 08h30 - 19h00 Samedi : 08h30 - 13h00

COMBIEN
Un tarif unique : 4 € le trajet
* Sauf dérogation pouvant permettre une utilisation plus fréquente voire quotidienne :

- Personnes sans moyen de locomotion (un mois maximum)
- Les urgences médicales
- Personnes en recherche d'emploi (pour des entretiens d'embauche ou rendez-vous en lien avec leur recherche d'emploi)
- Les personnes victimes d'une incapacité temporaire de se déplacer (accidents, opérations)
- Les personnes en chantier d'insertion pour des déplacements dans le cadre professionnel uniquement
- Les jeunes en formation professionnelle (alternance, stage, apprentissage)
- Les personnes handicapées pour se rendre dans un lieu d'accueil de jour ou de soins



Etat civil 2022

Naissances



**Albane Brigitte
DESNAUDS**
née le 11 janvier
à Vichy

Parents domiciliés
12 Chemin de la Sagne

**Jullian, Gilbert
ANTON**
né le 19 avril
à Clermont-Fd

Parents domiciliés
18 rue des Talles

**Albane, Marie
DEMUYTER**
née le 16 juin
à Vichy

Parents domiciliés
2 rue du Charron

**Milo
LAVOLLEE**
né le 15 juillet
à Vichy

Parents domiciliés
5 place du Petit
Combronde

**Yélie
MASSON**
née le 27 octobre
à Vichy

Parents domiciliés
14 Chemin des Marais

Mariages



**Jean-François SIMONIN
& Stéphanne, Alix MEUNTER**
le 5 mars

**Domingos BRAZ
& Florence COMTE**
le 30 avril

**Nicolas, Robert, René CHOLLET
& Marie DUMET**
le 27 aout

Mairie de Saulzet

1, rue des Billys
03800 Saulzet

☎ 04 70 90 06 16
✉ mairie-saulzet@orange.fr
@ saulzet.fr

OUVERTURE

Lundi de 9H à 12H
Mardi de 14H à 18H
Mercredi de 14H à 18H
Vendredi de 15H à 18H



Décès



Le 5 février à Vichy : Eugène BESSON, 95 ans, domicilié 6 rue de la Font du Bois.

Le 3 juillet à Vichy : Christian, Georges VOTIPKA, 69 ans, domicilié 14 rue du Charron.

Le 13 août à Vichy : Claude, Raoul TOUREAUX, 64 ans, domicilié 8 rue du Champ Billom.

Le 9 octobre à Vichy : Jean-François SIMONIN, 50 ans, domicilié 17 rue du Champ Billom.

Le 13 décembre à Vichy : Laurent, Jean BENZONI, 85 ans, domicilié 19 rue de l'Eglise.

04 70 90 14 35
2, chemin des Clapiers - 03800 SAULZET
agricdiscount@gmail.com

AGRI Quincaillerie
Pièces agricoles
DISCOUNT

Ouvert du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h

Bernard
Société **TOUREAUX**
3 rue du Comte Elton
03800 SAULZET
Tel : 04 70 92 20 69
Fax : 04 70 92 20 55

COMMERCE DE PAILLE FOIN MAÏS





ETS GIRAUDET
Charpente Métallique
Toutes dimensions
Couverture • Bardage
06 11 37 89 29
lionel63260@icloud.com



JARDINICO *Physiologie*
Le jardin devient un plaisir
Nicolas CHOLLET
06 67 48 40 47
jardinico.ch@gmail.com
Création et entretien d'espaces verts:
Belle, belle / Plantation, gazon / Buissons, Stralées
Clôture, terrasse, allège / Réalisation paysagère / Entretien des pelouses

CLAS AUVERGNE
04.70.90.30.11
contact.auvergne@clas.com

MC Plomberie
06.33.02.88.95
mc-plomberie@orange.fr

Artisan Plombier
Climatisation
Sanitaire Chauffage
Résine Décorative

MARIDET Cédric
03800 SAULZET

JS 63
06.83.37.78.85
Mécanique automobile
Vente de véhicules d'occasion

BOYER PASCAL
plâtrier-peintre
pascal.boyer0701@orange.fr
06.44.85.55.36 04.70.90.07.87
15 rue du champ billon
03800 Saulzet

BOYER PASCAL
Peinture Décoration Placo

Céramiste
Chaque pièces est unique et
façonnée à la main, avec
beaucoup d'amour ♡

Alicia Dumont
06 12 32 73 38
potery.ally@gmail.com

@lespoteriesdally
Les poteries d'Ally

www.lespoteriesdally.com

Maria Jacquod
Photographe

mariajacquod31@gmail.com
02 78 24 32 76

Photos à domicile ou extérieur
Tél : 06 57 76 08 04

Thierry CROCHET
Déco Bois
9 rue des Creux
03800 Saulzet
Fabrication d'objets
déco en bois
Tél : 06 38 25 98 54
Artisan - après 19h00
Part - Tél : 02 70 01 85 00 08

Richard Mechin espaces verts
Tontes, Tailles, Débroussaillage, Elagage,
Engazonnement,...

4 rue du petit Combronde
03800 SAULZET
Tel : 04 70 90 59 53
Port : 06 31 91 80 43
Mail : richardmechin@gmail.com

Devis gratuit